



Réf : 881587

DÉTARTRANT GÉLIFIÉ

CARACTÉRISTIQUES PRODUIT

Détartrant gélifié nettoyant qui élimine le calcaire déposé par l'eau des sanitaires. Par sa viscosité contrôlée, il adhère aux parois verticales et agit plus longtemps. Laisse une agréable odeur de frais.



MODE D'EMPLOI

Appliquer le produit, laisser agir 10 minutes puis rincer en tirant la chasse d'eau.

Brosser si nécessaire.

Pour de meilleurs résultats, laisser agir pendant une nuit entière.

Appliquer le dosage le plus juste et la température la plus basse recommandée afin de baisser autant que possible la consommation d'énergie et d'eau et de réduire la pollution de l'eau.

CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES

ASPECT	COULEUR	PH	DENSITÉ	ODEUR
gel voilé	bleu	2,1 - 3,1	1,02 - 1,04	menthe

CONDITIONNEMENT

ref.881587 (64) : flacon 750mL coudé - carton x12 - palette x720

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

- Eviter les projections oculaires
- Ne pas mélanger des nettoyants différents
- Le produit n'est pas destiné à un nettoyage industriel

NATURE CHIMIQUE

- Agents de surface anioniques <5%
- Parfum
- Menthol

ENVIRONNEMENT

Produit possédant le label écologique de l'Union Européenne accordé aux produits ou services qui satisfont aux exigences environnementales.

Flacon 100% recyclé.

Surconditionnement : carton recyclable

Flacon coudé 750 mL : recyclable

Recycler ou éliminer l'emballage conformément aux législations en vigueur.

EU Ecolabel :
FR/020/024

ETIQUETAGE RÈGLEMENTAIRE

- Pas d'étiquetage
- Etiquetage
- Etiquetage additionnel : H210

Dangereux. Respecter les précautions d'emploi.

Consignes de sécurité : se référer à la fiche de données de sécurité

TRANSPORT ADR

- SOUMIS
- NON SOUMIS

CODE DOUANIER

34025090

**Formule déposée au centre Antipoison France :
+ 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA).**

Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au +33(0)1.42.70.54.55 pour les médecins selon les articles R4624-4 et R4624-9 du code du travail français.

Le(s) agent(s) de surface contenu(s) dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation (CE) n° 648/2004 relatif aux détergents.

Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents. Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.